

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°121/2021

OBJET : Subvention auprès du Conseil Départemental pour la sécurité des manifestations

L'an deux mille vingt et un, le 23 du mois de décembre à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 décembre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / / Katy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Thierry VISSIAN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Bouabdallah LAFTAS / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX /

ABSENTS REPRESENTES : Philippe MINEUR par Alexandra, Catherine DINI par Robert NARDELLI, Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI, Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Romain BIANCHI, Maëva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX

ABSENTS : Vanessa BEAUJAUD / Gracienne DODAIN / Sandrine GUGLIELMINO / Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses fêtes traditionnelles se déroulent sur la commune de Drap.

De ce fait, il est nécessaire de prévoir un service d'ordre afin de permettre un bon déroulement des festivités et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Il précise qu'un devis a été demandé aux entreprises en charge des sécurités lors de ces manifestations et que le montant s'élève à 3811.42 euros pour les manifestations du mois de novembre au mois de décembre 2021 et qu'il convient de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 70%.

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-d'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental une participation à hauteur de 70% afin d'assurer le financement de 3811.42 euros

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

Absents : 4

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 28/12/2021
Et publication en mairie le : 29/12/2021

